Installation de climatisation : un appel d'air continu

Les vagues de chaleurs à répétition de l'été ont poussé de nombreux foyers à s'équiper : entre pénurie de matériel et multiplication des demandes de devis, les installeurs du territoire ne chôment pas.

"On va faire notre plus belle année depuis 23 ans". Franck Schillbach peut avoir le sourire. Gérant d'Eurofroid depuis 2003, le climaticien installé à Limas, a vu son activité bondir de façon spectaculaire en 2026. La conséquence d'un été caniculaire qui aura vu s'enchaîner jusqu'à cinq vagues de chaleur toutes plus étouffantes les unes que les autres (lire page 4). Pour Eurofroid, cela va directement se traduire sur le chiffre d'affaires. *"Je l'ai toujours maintenu autour de 900 000 euros, mais là on devrait atteindre 1,3 million,* estime Franck Schillbach. *Ça fait 30 % de plus."* De mémoire, il assure n'avoir *"jamais vu ça"*. Mettre un pied dans ses locaux suffit à le constater : de l'accueil à son propre bureau, les cartons d'équipements s'amoncellent du sol au plafond. Et ce malgré l'existence au sous-sol d'un local de stockage de 100 m².

"C'est comme un deuxième Covid"

Idem à Belleville, chez Christophe Tavernier, fondateur et gérant de l'entreprise 3CS plomberie, qui constate une demande en clim *"trois à quatre fois supérieures aux précédents étés"*. Depuis le mois de juin, 70 % de son temps d'activité est dédié à la climatisation, contre 40 % auparavant, en faisant son activité principale. Depuis la création de son entreprise en 2019, il installait en moyenne une douzaine de climatisations par an et réalisait deux devis par mois pour des climatisations : ce chiffre est passé à trois par semaine. *"Depuis la canicule, même les anti-clims franchissent le pas. C'est comme un deuxième Covid pour nous : au sortir de la pandémie en 2021, il y avait eu beaucoup de demandes portant sur les climatisations que sur des travaux de maison car les gens avaient passé beaucoup de temps chez eux"*. Avec une particularité cette année : la demande se prolonge bien au-delà de l'été. *"En général, au mois de septembre, quand l'été est parti et que les impôts tombent, c'est la dégringolade"*, assure Franck Schillbach. Au lieu des deux à trois rendez-vous par semaine habituels à cette période, Eurofroid en compte encore 15 à 20. Le climaticien en veut pour preuve le planning qui affiche complet derrière lui sur son ordinateur. *"Là, jusqu'à mi-novembre, on est encore plein"*, affirme-t-il.



Franck Schillbach, gérant d'Eurofroid à Limas, voit s'amonceler les cartons d'équipements à livrer jusque dans ses bureaux en raison d'une demande qui ne cesse d'affluer. © Simon Alves

Des pénuries à gérer

De quoi mettre leur activité à rude épreuve ? *"Ça devient compliqué de satisfaire tout le monde en même temps"*, confie Christophe Tavernier qui a même songé à embaucher – il opère seul – pour faire face à cette activité en forte hausse. Cette demande sans précédent fait que de nombreuses installations ne peuvent pas être assurées à l'heure actuelle pour cause de pénurie de matériel, sur les climatisations en elles-mêmes mais aussi sur les accessoires. Christophe Tavernier est ainsi dans l'attente pour poser six climatisations qu'il ne peut pas monter car il n'a pas reçu les goulottes nécessaires pour les monter, auquel s'ajoutent une vingtaine d'appareils commandés en attente. *"Et ce n'est pas fini, puisque les fournisseurs annoncent des pénuries jusqu'à fin février"*, souligne l'artisan qui travaille principalement avec les fabricants Mitsubishi, Midea et Heiwa. De son côté, Franck Schillbach a peut-être eu le nez creux. *"En juin, j'ai fait du stock donc on a passé un été serein"*, révèle-t-il. Ayant l'agrément de station technique auprès d'Atlantic Fujitsu notamment, il bénéficie de dérogations pour se fournir ailleurs au même prix. *"On n'a pas un seul chantier où on est en attente à cause du matériel, sauf sur Daikin qui annonce des délais à janvier/février,* poursuit-il. *Mais 98 % de nos projets Atlantic sont sans retard et en moyenne sous un mois."*

Zoé Besle et Simon Alves

La TVA à 5,5 %, un accélérateur

L'arrêté du gouvernement est entré en vigueur le 18 juillet dernier, au milieu des épisodes caniculaires : un taux de TVA réduit à 5,5 % s'applique désormais pour le matériel (auparavant 20 %) mais aussi la main d'œuvre pour la pose (auparavant 10 %) pour les climatiseurs réversibles. Une réduction soumise à une haute classe énergétique (A++ pour un mono-split et A+ pour un multi-split pour les installations d'une puissance inférieure ou égale à 12 kW) de l'appareil et d'autres critères comme sa connectivité. Cette réduction a elle aussi participé à la ruée vers l'air en Beaujolais. *"Les devis se sont signés plus facilement à partir de là, c'est comme si les clients avaient 15 % de réduction sur les climatisations"*, souligne Christophe Tavernier de 3CS plomberie. Même constat chez Eurofroid, où Franck Schillbach a vu des clients ayant eu des devis chiffrés avec la précédente TVA se décider à sauter le pas une fois le nouveau taux appliqué. Le premier note cependant que du coté des fabricants, certains ont profité de cette baisse de la TVA, couplée à la hausse de la demande, pour augmenter leurs prix : *"Les appareils ont pris entre 2 et 5 % d'augmentation en septembre et entre 2 et 4 % sur les accessoires"*. À Limas, pas question d'en profiter. *"On n'augmente pas les prix,* rassure Franck Schillbach. *Si les installateurs jouent le jeu, il y aura un vrai bénéfice."*

Consommation, coût : l'énergie passée au crible

Consomme-t-elle beaucoup ? Quel impact sur la facture d'électricité ? Vaut-il mieux une clim fixe ou mobile ? Quelques éléments de réponse.

Une idée reçue autour de l'usage de la climatisation serait la possibilité que cette dernière mette à mal les capacités énergétiques du pays lors d'épisodes de canicule et donc d'un usage massif. Mais la consommation actuelle et même à venir semble encore loin de représenter un enjeu massif. En 2020, elle était de 4,9 TWh pour le secteur résidentiel, dont 75 % pour des maisons et 10,6 TWh pour le secteur tertiaire selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Cela ne représente que 3 % des 449 TWh consommés chaque année dans le pays aujourd'hui. Dans le scénario du pire projeté par l'Ademe, à savoir celle d'une généralisation des systèmes de climatisation d'ici 2050 dans nos bâtiments sans le moindre aménagement de sobriété, la consommation pourrait atteindre 27 TWh. Une hausse qui resterait donc mesurée.

Un coût, mais aussi des bénéfices

La question se pose bien plus à l'échelle de la facture énergétique. Un système réversible fixe, selon le modèle et l'utilisation, consomme en moyenne entre 100 et 800 kWh par an, soit entre 20 et 160 euros contre 710 kWh/an et donc 140 euros pour un système mobile, toujours selon l'Ademe. L'isolation du logement, la température extérieure et le rendement de l'appareil entrent en ligne de compte. L'utilisation d'un système de climatisation fixe, selon une étude de Papernest, a pu générer jusqu'à 33,42 euros de surcoût sur la facture d'électricité d'une maison de 100 m² bien isolée lors de la première vague de chaleur de mai 2026. Avec un climatiseur mobile, utilisé dans un appartement de 65 m² en passoire thermique, cela monte à 87,43 euros. *"Une pompe à chaleur consomme 1 kWh d'électricité et produit quatre fois plus d'énergie, soit un rapport de un pour quatre,* précise Franck Schillbach, climaticien à Limas. *Aujourd'hui, on a aussi une technologie Inverter dans la climatisation qui fait qu'elle ne produit pas plus qu'elle ne consomme."* Si le professionnel ne nie pas le coût supplémentaire engendré, il estime que celui-ci peut être amorti l'hiver : *"J'ai des clients qui ont basculé en partie sur le chauffage en pompe à chaleur à l'inter-saison et qui consomment trois à quatre fois moins d'électricité à cette période. Le chauffage en hiver peut payer la climatisation en été".* Évidemment, la question du prix d'achat des équipements doit être prise en ligne de compte. Il en coûtera entre 300 et 800 euros pour un climatiseur mobile, mais bien plus pour un système fixe. *"Pour une pièce principale de 25 à 35 m², le budget se situe entre 1 800 et 2 500 euros,* estime Franck Schillbach. *Pour une maison individuelle, on n'est pas obligé de tout climatiser. En général, dans les maisons à étages, il fait chaud dans le salon et très chaud dans les chambres car la chaleur monte. Il suffit de placer une unité dans le couloir qui dessert les chambres et de laisser les portes ouvertes, ça marche très bien."*



Il convient de régler son thermostat à 26°C pour limiter la consommation de sa climatisation. © Shutterstock

Régler et aménager pour optimiser

Des conseils existent également pour limiter la facture dans l'utilisation d'un climatiseur. Notamment la consigne qui consiste à le régler à 26°C au lieu de 23°C. Les besoins en kWh par an seraient ainsi divisés par trois en moyenne (de 20 600 à 7 781 kWh). Des économies non-négligeables qui peuvent être renforcées par les bonnes pratiques à préserver, dont l'aération du logement aux heures les plus fraîches et la fermeture des fenêtres et volets. Christophe Tavernier, fondateur de 3CS plomberie à Belleville, renchérit : *"C'est comme un chauffage : si on met la clim et qu'on laisse les fenêtres ouvertes, oui il va y avoir un gros impact sur la facture énergétique. Tout dépend de l'utilisation et des températures recherchées, mais si on s'en sert de manière raisonnée, l'impact oscille entre 1 et 1,5 euro par jour".*

Z.B., S.A. et Hervé Rocle
Correspondant local de presse

Est-ce que la clim donne chaud au climat ?

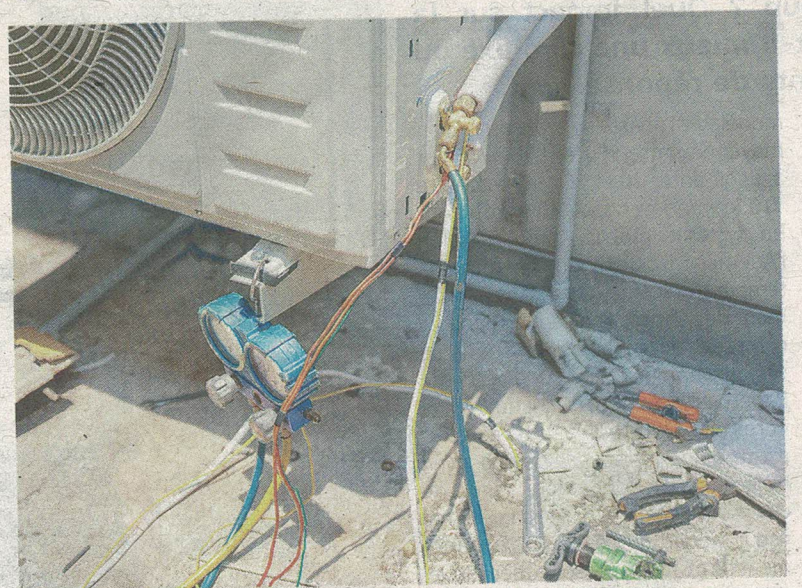
Alors que s'équiper en systèmes de climatisation devient une priorité pour supporter des vagues de chaleur comme celle connue cet été, leur impact écologique et la consommation électrique qui en découle restent encore décriés.

Un serpent qui se mord la queue, voire même s'avale lui-même, la climatisation ? Vue comme un graal contre les fortes chaleurs et de plus en plus prisée après les canicules de 2026 (lire par ailleurs), cette solution est également présentée par ses détracteurs comme un amplificateur du changement climatique qui s'opère.

Un chiffre donne le ton : 4,4 millions. C'est en tonnes le poids du CO_2 qui, annuellement, est émis par la climatisation en France, selon les chiffres de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), publiés dans une étude parue en 2021. À titre de comparaison, cela correspond aux émissions de 22,7 jours de circulation de voitures particulières en France, une année d'aviation civile française ou 20,3 jours d'activité agricole dans le pays. La climatisation génère également près de 5 % des émissions de CO_2 associées à la production énergétique.

Un pouvoir de réchauffement puissant des fluides frigorigènes

Sur ce total, 3,5 millions de tonnes seraient issues directement des fluides frigorigènes intégrés aux systèmes de climatisation. L'Ademe cite notamment le fluide R-410, qui présente un pouvoir de réchauffement global (PRG), sur 100 ans, 2 038 fois supérieur à une quantité équivalente de CO_2. Et les opportunités pour ces gaz de s'échapper ne manquent pas, de la production des systèmes à leur mise en service en passant par les opérations de maintenance et vidange ou les fuites dues à des systèmes vieillissants ou mal-entretenus. La législation européenne prévoit néanmoins de diviser par cinq les émissions liées à ces fluides, interdisant celles d'un PRG de 150, d'ici 2030. Certains nouveaux produits seraient en bonne voie, mais à un coût moins intéressant pour les professionnels et présentant des problématiques liées à la conformité anti-incendie. Interrogé sur le sujet, Franck Schillbach, gérant d'Eurofroid à Limas, estime qu'on *"crie au loup"* sur cette question. *"Quand une installation est bien faite, il y a peu de risques de fuites,* assure-t-il. *On peut tourner 15 à 20 ans sans problème. Il faut que ce soit posé par des gens sérieux."* Il estime également que les quantités de gaz à l'intérieur restent infimes, *"quelques centaines de grammes"*. Christophe Tavernier, fondateur de 3CS plomberie à Belleville, ajoute qu'il *"n'y a pas de libération de gaz dans l'air, tout est récupéré dans des bouteilles ou dans les machines"*.



La maintenance d'une climatisation est l'un des processus où des fluides réfrigérants, néfastes pour le réchauffement planétaire, peuvent s'échapper. *© Shutterstock*

Les îlots de chaleur, un cas débattu

L'autre sujet abordé est le phénomène d'îlot de chaleur urbain renforcé par la présence de climatisation. En cause, le rejet d'air chaud à l'extérieur qui, en cas de fonctionnement simultané de l'ensemble des systèmes d'une même ville lors d'une canicule, peut faire grimper la température de 2 à 3,6°C localement. C'est ce qui a été démontré par une modélisation réalisée en 2020 par le Centre international de recherche sur l'environnement et le développement (Cired) et basée sur une canicule équivalente à 2003. Cette étude s'oppose notamment à la première de Valéry Masson, de 2013, dans la revue "International journal of climatology". Celle-ci évoquait une participation seulement à 6 % des rejets de la climatisation dans la formation d'un îlot de chaleur, soit un *"rôle secondaire"*. Un son de cloche qu'on retrouve chez Christophe Tavernier : *"Oui, le groupe extérieur fait du chaud, mais l'air froid remis à l'intérieur de la maison finit lui aussi à l'extérieur,. notamment par les VMC"*. Une situation cas qui, selon lui, équilibrerait le problème.

S.A.

Météo : un été 2026 *"hors normes"* à Villefranche